

Conseil national suisse

Heure des questions du 7 juin 2022

Le 30 mai 2022, la CdG-E a communiqué le rapport sur la transformation de l'AFD en OFDF, agrémenté de critiques sévères. Le Conseil fédéral a jusqu'en septembre pour prendre position.

Question 22.7412 Prelicz-Huber

Quelles mesures compte prendre le Conseil fédéral à court terme pour garantir que les douaniers civils ne portent ni arme ni uniforme avant l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur les douanes ?

Réponse

L'ensemble du personnel de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières actif dans le domaine de direction Opérations (douanes et Corps des gardes-frontière) porte l'uniforme. Depuis des années déjà, les douaniers et douanières portent des vêtements de service ou des uniformes dans le cadre de leur activité de contrôle. La base juridique se trouve aux articles 18 et 21 de la Loi sur le personnel fédéral, à l'article 70 de l'Ordonnance sur le personnel fédéral et à l'article 12 de la Loi sur l'usage de la contrainte. Hormis le Corps des gardes-frontière, le personnel de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières peut être armé, conformément à l'article 228 de l'Ordonnance sur les douanes aux fins qui y sont réglées. Le personnel de la section antifraude douanière a été armé sur la base de cette disposition. Un armement allant au-delà de l'article 228 de l'Ordonnance sur les douanes est exclu jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau droit douanier. Au sein du domaine de direction Opérations, outre les membres du Corps des gardes-frontière, seuls certains cadres formés à cet effet portent aujourd'hui une arme et aucun spécialiste de douane.

Question 22.7411 Farinelli

Selon le rapport, la direction du domaine de direction Opérations a été mise au concours. A-t-on déjà trouvé quelqu'un ? Dans la négative, pourquoi pas ?

Réponse

Le rapport indique que le poste est mis au concours. Mais au moment précis de la mise au concours, une réévaluation a eu lieu. Raison : la phase de transition actuelle ne se prête pas à un changement à la tête du domaine de direction Opérations. En effet, d'importantes transformations sont en cours avec la mise sur pied du nouveau domaine de direction, l'opérationnalisation des projets de numérisation ainsi que la formation des aspirants et la formation continue du personnel existant en lien avec le nouveau profil professionnel. Dans une telle phase, la continuité de la direction opérationnelle du personnel du front est très importante. La mise au concours sera donc lancée le moment venu.

Question 22.7422 Fischer Roland

Quelles mesures compte prendre le Conseil fédéral pour informer dans les meilleurs délais le parlement des mesures organisationnelles prises ?

Réponse

Le Conseil fédéral prendra position sur le rapport de la CdG-E au plus tard le 23 septembre 2022. Les commissions parlementaires compétentes, notamment les Commissions des finances et les Commissions de politique de sécurité, ont été continuellement informées des changements organisationnels.

Question 22.7409 Wyss

Quelles mesures compte prendre le Conseil fédéral à court terme en réaction aux critiques relatives à la politique du fait accompli pratiquée ?

Réponse

La CdG-E a donné au Conseil fédéral la possibilité de prendre position sur le rapport jusqu'au 23 septembre. À cette occasion, il répondra en détail aux critiques formulées. Le Conseil fédéral ne voit aucune raison de prendre des mesures à court terme d'ici là.

Question 22.7410 Gysi Barbara

Quelles mesures compte prendre le Conseil fédéral à court terme pour mieux intégrer les collaborateurs à cette transformation ?

Réponse

La CdG-E a donné au Conseil fédéral la possibilité de prendre position sur le rapport jusqu'au 23 septembre. À cette occasion, il répondra en détail aux critiques formulées. Le Conseil fédéral ne voit aucune raison de prendre des mesures à court terme d'ici là.